

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.60706 (2020/X)
État membre	France
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	ALPES-MARITIMES -
Organe octroyant l'aide	Département des Alpes-Maritimes Centre administratif départemental 147 boulevard du Mercantour B.P 3007 06201 Nice Cedex 3 <a href="https://www.departement06.fr/">https://www.departement06.fr/</a>
Titre de la mesure d'aide	Département des Alpes-Maritimes : Fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Délibération n°9, séance du 27 janvier 2006 concernant la création du fonds de soutien aux programmes audiovisuels et cinématographiques Délibération n°3, séance du 6 novembre 2015, approuvant le règlement intérieur du fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle. Délibération n°25, séance du 6 novembre 2020, approuvant les termes de la convention triennale de coopération cinématographique et audiovisuelle pour la période 2020-2022, définissant ainsi les conditions du soutien au secteur cinématographique et audiovisuel
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Prolongation SA.48410
Durée	jusqu'au 31.12.2023
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0.33 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	MEDIA - EUR 0.00 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	100 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide  
<https://www.departement06.fr/cinema-06/vous-etes-professionnels-27788.html>